

Décision

Générale

colonial

Décision n° 69-1740/SG/FIN autorisant M. Ahmed Hadji Ismaël Mohamed à acquérir un immeuble, sis à Djibouti, Quartier n° 5, titre foncier n° 1110 .

n° 69-1740/SG/FIN

Ministère
MINISTERE DES FINANCES ET DU PLAN

Date de publication
2 décembre 1969

Numéro JO
n° 26 du 24/12/1969

Date du numéro
24 décembre 1969

TEXTE INTÉGRAL

M. Ahmed Hadji Ismaël Mohamed est autorisé à acquérir un immeuble, sis à Djibouti, Quartier n°5, et immatriculé au Livre foncier du Territoire sous le n° es nom de M. Mohamed Daher Liban.